

# « La charrue déchaumeuse a de l'avenir »

L'entreprise familiale s'achemine vers ses 130 ans (en 2019) et poursuit son bonhomme de chemin avec la cinquième génération aux manettes. Patron de la plus petite entreprise de fabrication de charrues en France, Frédéric Charlier explique comment il évolue dans ce secteur où les grands deviennent toujours plus grands.

**Pouvez-vous rappeler l'histoire de l'entreprise ?**

L'entreprise a été fondée autour d'une activité de maréchalerie et de charronnage. Les premières fabrications de matériels agricoles remontent au début des années 1900. L'activité en charrues réversibles a décollé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

**Et Charlier aujourd'hui ?**

Charlier emploie moins de dix salariés avec un commercial et moi-même à la direction. L'entreprise réalise, selon les années, entre 700 000 et 1 million d'euros de chiffre d'affaires. Toute la recherche & développement est faite en interne. La découpe de l'acier, l'usinage et le traitement des pièces est externalisée auprès d'entreprises spécialisées. L'équipe fabrique les composants principaux, assemble et peint les charrues. Nous avons aussi une activité de reconditionnement. Enfin, nous assurons des réparations et la vente des pièces d'usure.

**Vous ne fabriquez que des charrues ?**



Ingénieur en mécanique, Frédéric Charlier dirige l'entreprise et s'occupe aussi de toute la recherche & développement.

**« Il n'est pas utile de labourer à des profondeurs de plus de 20 cm. »**

Nous fabriquons une gamme complète pour le labour conventionnel : portées, poussées, semi-portées, monoroues et largeur variable. S'y ajoutent des charrues déchaumeuses portées, poussées et semi-portées. Nous fabriquons aussi des rouleaux frontaux et avons au catalogue différents types de socs, et toute une gamme d'accessoires.

**Votre diffusion est très locale ?**

Nos charrues répondent aux particularités des sols de la région Champagne-Ardenne, à savoir une couche de terre arable d'une faible épaisseur (20 cm maxi) sur un sous-sol crayeux. Nous sommes le spécialiste du labour à faible profondeur. Cela intéresse une clientèle locale, mais aussi des agriculteurs et maraîchers dans différentes régions, qui ont pris conscience

qu'il n'est pas utile de labourer à des profondeurs de plus de 20 cm.

**Comment vous démarquez-vous face à la concurrence ?**

Nous avons une culture de l'innovation. Charlier a déposé de nombreux brevets depuis sa création et a été récompensé par des médailles sur des salons nationaux et régionaux. Notre dernière médaille d'or, à la Foire de Châlons, récompense une rampe de signalisation escamotable, conforme au code de la route à 40 km/h.

**Donc, Charlier a de l'avenir ?**

La chimie ne fait plus tout. La charrue a une image durable d'outil de désherbage, mais elle est pénalisée par son faible débit de chantier. Avec une combinaison à cinq socs à l'avant et douze à l'arrière, nous travaillons aujourd'hui sur 7 mètres en un seul passage. Nous aurons bientôt une nouvelle combinaison avec deux socs supplémentaires à l'arrière. ■

Propos recueillis par Rémy Serai